Déverrouillage du numéro de téléphone de l'étudiant

Guide concernant les organismes receveurs (GCOR)

Sommaire: À moins que l'étudiant ne consente à la divulgation du numéro de téléphone qu'il a saisi dans son profil, cette information n'est pas d'emblée accessible aux organismes receveurs. C'est seulement une fois le consentement accordé et le nom de l'étudiant inscrit dans la demande confirmée que la personne-ressource de l'organisme receveur pourra accéder au numéro de téléphone de l'étudiant.

Les coordonnateurs receveurs et les agents de destination:

- Suivez les étapes suivantes pour afficher le numéro de téléphone de l'étudiant une fois que la demande de stage (DS) est confirmée et que l'étudiant a été affecté au stage.

Note : Le numéro de téléphone ne sera plus disponible 14 jours après la date de fin du stage.

Étape 1 Sur la demande de stage: • Cliquez sur le nom de l'étudiant dans la B*oîte d'entrée* ou dans l'écran des *Détails de la demande de stage* sous l'icône de la ''bulle i''  L'icône de verrouillage sera visible sur le profil de l'étudiant 	
Étape 2 • Cliquez sur le verrou pour afficher le numéro de téléphone de l'étudiant. Vous recevrez le message d'avertissement ci-dessous: ''*L'étudiant a consenti à la divulgation de son numéro de téléphone pour la recherche des contacts. Votre accès sera enregistré sur l'historique du profil de l'étudiant. Veuillez confirmer que vous souhaitez accéder au numéro de téléphone pour la recherche de contacts*''. • Cliquez OK pour confirmer.	

Étape 3 Le numéro de téléphone de l'élève sera affiché. **Note**: Le numéro de téléphone ne sera plus disponible 14 jours après la date de fin du placement.	

Révision #8
Créé 2023-12-04 21:01:17 UTC par Leanne Lantz
Mis à jour 2024-08-28 19:11:53 UTC par Christine Brassard